

COMMENT NOUS ENTENDONS AGIR

Les intérêts et objectifs de l'Administration américaine sont énoncés dans le rapport de M. Yeutter au Président et dans la réponse du Président au Premier ministre. L'Administration consulte maintenant le Congrès, ce qui entraînera bientôt la conduite d'une analyse d'incidence économique par la Commission du commerce international, des audiences menées par le Bureau du représentant au Commerce des États-Unis ainsi que des consultations avec le secteur privé.

De nos discussions informelles avec des représentants de l'Administration et du Congrès des États-Unis, il ressort clairement que les États-Unis demanderont, en échange du maintien et du renforcement de notre accès à leur marché, un élargissement et un renforcement de leur accès au marché canadien. L'Administration américaine est disposée à étudier nos objectifs clés (l'effet qu'exercent sur le Canada des recours commerciaux américains comme les droits antidumping et compensatoires et d'autres mesures de sauvegarde, l'élimination des restrictions "Buy America", un bon mécanisme de règlement des différends et de solides institutions pour sauvegarder notre souveraineté) aussi longtemps que nous sommes disposés à étudier ses objectifs clés (élimination mutuelle des tarifs douaniers et nouvelle réglementation de l'investissement et des services). Le rôle et l'étendue des pratiques de subventionnement seraient également une question centrale à négocier. Il existe aussi une série de questions qui permettraient des progrès et des améliorations, mais qui donneraient sensiblement les mêmes avantages aux deux pays. Mentionnons notamment les droits de propriété intellectuelle, les normes, les prescriptions réglementaires.

Les États-Unis connaissent un mouvement protectionniste; étant donné le temps requis pour les préparatifs et les négociations proprement dites, nous ne pouvons pour le moment savoir si l'Administration pourra rencontrer nos objectifs et si le Congrès sera disposé à adopter la législation habilitante requise. Il faudra à tout le moins des négociations exploratoires plus officielles.

Le maintien et le renforcement de l'accès au marché de l'autre partenaire et les engagements touchant l'investissement et les services sont les domaines qui permettront de déterminer les possibilités d'en venir à un accord acceptable. Le Premier ministre a annoncé à la Chambre des communes, le jeudi 26 septembre, la décision du gouvernement de rechercher un nouvel accord commercial avec les États-Unis. Les rapports que MM. Kelleher et Yeutter ont respectivement présentés au Premier ministre et au Président, comme le réclamait la Déclaration de Québec, ont été rendus publics.

Le 1er octobre 1985, le Premier ministre écrivait au Président pour proposer officiellement que le Canada et les États-Unis recherchent un accord prévoyant